

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du Erreur ! Aucune variable de document fournie.

Aujourd'hui Erreur ! Aucune variable de document fournie. à Erreur ! Aucune variable de document fournie. le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CARTRON Françoise, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JALT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. JUPPÉ Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (à cpter de 13 h 30)	M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	M. FAVROUL Jean-Pierre à M. FLORIAN Nicolas ((à cpter de 13 h 30)
M. BOBET Patrick à Mme PARCELIER Mureil (à cpter de 13 h 30)	M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain ((à cpter de 13 h 30)
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André	M. JUPPE Alain à Mme WALRYCK Anne ((à cpter de 13 h 30)
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. CANOVAS Bruno à Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude (à cpter de 13 h 30)	M. LOTHAIER Pierre à M. SIMON Patrick
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CASTEL Lucien à M. BANAYAN Alexis	M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel ((à cpter de 10 h 30)
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max ((à cpter de 13 h 30)	M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. CORDOBA Aimé à Mme CONTE Marie-Josée ((à cpter de 13 h 30)	M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC ((à cpter de 13 h 30)
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette	Mme TOUTON Elisabeth à Mme VIGNE Elisabeth ((à cpter de 13 h 30)
M. DUPRAT Christophe à M. MERCHERZ Jean ((à cpter de 13 h 30)	M. VALADE Jacques à M. JUPPÉ Alain

LA SÉANCE EST OUVERTE

Erreur ! Aucune variable de document fournie.

M.BRON présente le rapport suivant,

L'économie sociale et solidaire, qui regroupe les entreprises dont la finalité n'est pas d'abord financière (coopératives, mutuelles) et les associations, représentent 11% de l'emploi total (public et privé) en Aquitaine. L'offre de biens et de services qu'elle propose ne cesse de s'élargir (produits alimentaires, contrats d'assurance, services de garde pour un parent âgé...)

Pourtant elle reste méconnue, et c'est pourquoi la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Aquitaine (CRESS Aquitaine) initie des actions afin de produire et communiquer des données sur ce secteur, et donc d'en favoriser la lisibilité. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de **réalisation d'un premier guide de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine**. La CRESS Aquitaine a été désignée comme maître d'ouvrage de ce projet.

Par délibération n°2006/0816 du 24 novembre 2006 et par convention en date du 5 janvier 2007 signée entre le Président de la CRESS Aquitaine et le Président de la CUB, notre établissement soutient déjà la CRESS Aquitaine pour ses initiatives visant à promouvoir l'économie sociale et solidaire sur notre territoire d'agglomération. La CRESS Aquitaine sollicite aujourd'hui un partenariat financier de la Communauté Urbaine pour ce projet spécifique, à dimension régionale.

1- Objectif et contenu du projet

L'objectif principal de ce travail sera **d'améliorer la lisibilité de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Aquitaine** :

- Dans le premier chapitre intitulé « consommer citoyen », nous trouverons toutes les informations pour mieux connaître les biens et les services produits par les entreprises de l'ESS : commerce équitable, agriculture biologique, finances solidaires, tourisme vert, le logement, les services aux personnes, les services aux collectivités (clauses sociales).
- Dans un deuxième chapitre intitulé « entreprendre autrement », nous détaillerons toutes les possibilités de métiers, de création d'entreprises. Une explication sur les statuts juridiques proposés par l'ESS sera réalisée, ainsi que sur les outils financiers et techniques disponibles sur les territoires aquitains. Par ailleurs, toutes les adresses utiles pour obtenir tous les conseils nécessaires à la réussite de l'entreprise seront référencées.

De nombreux exemples et références pourront porter sur des initiatives actuellement menées sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Ce guide pratique comptera 96 pages, et sera imprimé à 50000 exemplaires. Il pourra être diffusé auprès d'acteurs et de partenaires institutionnels, mais aussi à tous les acteurs du développement économique local.

2- Organisation et partenariats

- Les partenaires techniques et financiers :

Les partenaires financiers identifiés à ce jour sont le Conseil Régional d'Aquitaine, la Communauté urbaine de Bordeaux, la direction régionale de la Caisse des Dépôts et des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

En contrepartie de son engagement, la communauté urbaine aura à sa disposition un nombre infini (de l'ordre d'au moins 1 000 exemplaires) de guides pour organiser la diffusion auprès de ses partenaires du développement économique ; elle pourra également bénéficier d'un espace pour une annonce institutionnelle sur l'une des pages de couverture.

D'un point de vue technique, la CRESS Aquitaine et ses adhérents seront les premières sources pour réaliser ce guide. La CRESS s'engage à fournir les statistiques nécessaires et à les mettre en réseau avec les structures de l'ESS porteuses de projets innovants dans les thématiques abordées.

- Une caution extérieure, gage de qualité :

La CRESS Aquitaine, maître d'ouvrage du projet, confiera la responsabilité éditoriale du guide à la revue Alternatives Economiques.

Alternatives Economiques, qui a déjà publié ce type de guides pour une autre région (Bourgogne), fournira un travail journalistique ; cette caution extérieure contribuera à garantir la qualité du guide et à légitimer le travail fourni.

3. Budget prévisionnel

Le budget total, pour 50 000 exemplaires, est destiné à 75 000 €. Ce budget se décompose de la façon suivante :

Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)	
Coordination,	30 000,00 €	Conseil Régional d'Aquitaine	30 000,00 €

conception, rédaction, secrétariat de rédaction, maquette, relation avec l'imprimeur, recherche iconographique, droits photos		Communauté urbaine de Bordeaux	15 000,00 €
Impression 50 000 exemplaires et livraison en un certain nombre de points de la région (cahier des charges : papier recyclé non blanchi au chlore et imprimé par une entreprise de l'économie sociale et solidaire labellisée Imprim'Vert)	40 000,00 €	Caisse des dépôts	15 000,00 €
		Recettes publicitaires (annonces dans le guide)	10 000,00 €
Envoi spécifique aux institutions	5 000,00 €		
Total	75 000,00 €		75 000,00 €

En conséquence, et si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** : l'attribution à l'association Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Aquitaine, pour la réalisation de l'action proposée, d'une subvention d'un montant de 15 000 €.
- **AUTORISER** : Monsieur le Président, à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante est inscrite au chapitre 65 article 6745 sous fonction 900 du budget de l'exercice 2007.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2007,
Pour expédition conforme,
Le Président

M. Vincent FELTESSE

Erreur ! Aucune variable de document fournie.